

BM : Le Brevet de Maîtrise

NOUVEAU TITRE

Ce titre spécifique a pour vocation de développer ses compétences par la qualification pour : encadrer une équipe, transmettre ses savoir-faire, créer ou reprendre une entreprise, accompagner des apprentis ou acquérir le titre de Maître Artisan.



L'EXCELLENCE DU METIER

1 Objectif de la formation

Cette formation de niveau III (Bac+2) permet de **connaître les principes et outils nécessaires à une gestion d'entreprise artisanale efficace tout en améliorant la pratique professionnelle.**

2 Programme

Fonction entrepreneuriale	49 heures
<ul style="list-style-type: none">■ Identifier les différents acteurs pour maîtriser l'environnement de l'entreprise artisanale■ Communiquer efficacement avec les acteurs économiques et institutionnels	
La commercialisation	56 heures
<ul style="list-style-type: none">■ Analyser l'environnement et les outils commerciaux de l'entreprise■ Maîtriser les techniques de vente et d'après-vente	
Gestion économique et financière d'une entreprise artisanale	84 heures
<ul style="list-style-type: none">■ Elaborer et équilibrer un plan de financement, un compte de résultat et un bilan■ Analyser la rentabilité et la situation financière d'une entreprise	
Gestion des ressources humaines	42 heures
<ul style="list-style-type: none">■ Recruter et manager le personnel en intégrant les principes du droit du travail■ Savoir communiquer et analyser les dysfonctionnements	
Formation et accompagnement de l'apprenant	56 heures
<ul style="list-style-type: none">■ Connaître les obligations du maître d'apprentissage■ Transmettre son savoir et accompagner le jeune dans la construction de son projet d'insertion professionnelle et sociale	
Communiquer à l'international (anglais)	42 heures
<ul style="list-style-type: none">■ Acquérir les bases élémentaires de la langue anglaise (syntaxe, grammaire ...)■ Correspondre et converser au quotidien et dans le milieu professionnel	
Module professionnel	120 heures
<ul style="list-style-type: none">■ Connaissance approfondie du métier, technologie, établissement des prix, réglementation, réalisation et organisation des travaux spécifiques au métier.	

3 Public concerné

Artisans, conjoint collaborateurs, salariés.

4 Modalités pédagogiques

- Animateurs spécialisés par domaine de formation
- 1 journée par semaine, d'octobre à juin (*hors vacances scolaires*)

5 Coût

Frais d'inscription par module : 20 € (à la charge du stagiaire)

Frais de formation : 8.50 € de l'heure de formation (demande de prise en charge auprès des O.P.C.A., des F.A.F. en fonction de la situation du stagiaire)

Pour plus de renseignements, contactez-nous au : 05 61 10 47 73 / 28